

SÉANCE ORDINAIRE du 13 octobre 2023

L'An deux mille vingt-trois, le treize octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vieilles Maisons Sur Joudry s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel LEROY, Maire.

Date de la convocation : 06 octobre 2023

Étaient présents :

M. FONTAINE Pascal, Mme CASTEL Claude, M. MESNIL David et Mme MARCADET Carole– Adjoints et Mme HODEAU Virginie, M. LACOMBE Henri-Jacques, Mme VAQUETTE Anaïs, Mme de KONING Marieka et Mme HARENG Sylviane– Conseillers Municipaux

Absent(s) excusé(s) : M. TARDIF Sébastien, M. JAQUET Pascal et M. BRAGUE Robert

Secrétaire : Mme MARCADET Carole

Nombre de conseillers

en exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Approbation du compte rendu du conseil du 14 septembre 2023

Délib 2023-042 : RECTIFICATION DELIB attribution des lots marché public 2023-001-église

Une délibération a été prise le 14 septembre pour attribution des lots du marché public de l'église. Suite à une erreur matérielle, n'ayant aucun impact sur la teneur de la décision du conseil municipal, la délibération du n°2023-040 du 14 septembre 2023 est annulée et remplacée comme suit.

Le Maire expose qu'il s'agit d'attribuer les 4 lots du marché public de la restauration de l'église Saint-Pierre de la commune.

Une consultation a été lancée le 28 avril 2023 avec réponse au 19 juin 2023.

Considérant la consultation en date du 28 avril 2023, avec une tranche ferme et une tranche optionnelle,

Considérant les offres reçues,

Considérant le rapport d'analyse de l'architecte, qui est le maître d'œuvre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'attribuer les lots du marché public 2023-001 église, aux entreprises ci-dessous :

LOTS	TRANCHE FERME	ENTREPRISES	Tranche Ferme Montant HT Travaux de base
1	COUVERTURE	BRIAND	53 712,55 €
2	CHARPENTE - MENUISERIE	PLACIER	24 971,16 €
3	MACONNERIE - PdT	RP LAGARDE	4 723,80 €
4	ELECTRICITE -CLOCHES PARATONNERRE	MAMIAS	27 455,00 €
TOTAL TRANCHE FERME BASE			110 862,51 €

LOTS	TRANCHE OPTIONNELLE	ENTREPRISES	Tranche optionnelle Montant HT Travaux de base + option
1	COUVERTURE	BRIAND	12 041,09 €
2	CHARPENTE - MENUISERIE	PLACIER - base - - option	21 285,65 € 7 072,79 €
3	MACONNERIE - PdT	RP LAGARDE	19 049,42 €
TOTAL base			52 376,15 €
TOTAL option			7 072,29 €
TOTAL TRANCHE OPTIONNEL BASE + OPTION			59 448,44 €

TOTAL TRANCHE FERME + TRANCHE OPTIONNELLE	170 311,45 €
--	---------------------

- Autorise Le Maire à signer tout acte s'y afférent

Délib 2023-043 : décision modificative budget principal DM 2023-003

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'ajuster certains éléments du budget principal 2023 tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous en raison d'une insuffisance de crédits votés au budget primitif 2023 :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
2152/041– installation de voirie	+ 8 760.00	2031/041 – frais d'étude	+ 8 760.00
Total	+ 8 760.00	Total	+ 8 760.00

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la décision modificative budgétaire 2023-003 du budget principal visant à augmenter les crédits de recettes du compte 2031/041 et en contreparties les crédits de dépenses du compte 2152/041.

Participation à la classe découverte de l'école du Joudry :

La classe de M. DEPARDAY envisage une classe découverte de 7 jours à Combloux au printemps et demande une participation des communes au financement. Le montant part famille + commune s'élève à 455 € par enfant après la participation du département à hauteur de 45,50 €. Le souhait de l'enseignant est de limiter la part des familles à 250 €.

Le conseil n'a pas voulu se prononcer sur le montant de la participation mais s'est engagé à suivre la décision qui sera commune aux trois collectivités du SIRIS lorsque le sujet sera débattu au conseil du SIRIS.

Demande de subvention Association sportive Sport Nat School à l'étang des Bois :

Le conseil n'ayant pas tous les éléments en main lors de la dernière réunion avait décidé de reporter sa décision au prochain conseil.

La commune subventionne les associations sportives au nombre d'enfants habitants sur la commune. Or l'association Sport Nat School ne compte pas d'enfants adhérents de la commune, le conseil décide de ne pas donner suite à la demande de l'association Sport Nat School.

Loi sur les EnR énergies renouvelables :

La préfecture demande aux collectivités de définir sur son territoire des zones d'accélération des énergies renouvelables d'ici le 31/12/2023. Pour la réalisation de ce travail un outil de cartographie est mis à disposition. La 3CFG propose à ce sujet une méthodologie pour l'échange entre les communes et la 3CFG. Un premier rendez-vous de travail en groupe avec les communes limitrophes est prévu au siège de Lorris le mercredi 25 octobre.

Sapinière terrain AH 148 à côté du terrain de jeu :

La contre-proposition de 10 000 € pour l'achat du terrain AH148 à côté du terrain de jeu, n'a pas été acceptée par la famille GUESDON. Le prix de vente définitive est de 12 500 €. Le conseil donne un accord de principe pour répondre à la famille GUESDON. La délibération suivra au prochain conseil municipal.

Lotissement de l'étang des Bois :

M. GARZANDAT, promoteur immobilier, a fait visiter à quelques élus du conseil des constructions réalisées ou en cours à Gidy, Ormes et Bricy. La société SAS MDB PROMOTION représentée par M. GARZANDAT propose une convention de mission ayant pour objectif de développer les réserves Foncières pour l'aménagement du lotissement de l'étang des Bois. Si le projet venait à ne pas aboutir dans un délai de 24 mois, les parties seraient libre d'annuler cette convention. La commune reprendrait libre disposition du terrain sans aucune indemnité à verser à la société MDP PROMOTION. Un compromis de vente serait à signer avec une clause suspensive.

Le SIRIS et l'école :

Il faut relancer monsieur le sénateur SAURY pour rencontrer le DASEN toujours dans l'objectif d'ouverture d'une classe pour la rentrée 2024-2025. Le président du SIRIS demande s'il est possible de laisser une banderole sur les grilles de l'école pour alerter sur les difficultés des triples niveaux. Embauche d'un emploi civique à l'école après les vacances de Toussaint

City stade :

Le terrassement a été réalisé. La livraison de la structure se fera le 24 octobre 2023.

Le relais de radiotéléphonie Antenne 4G :

Le règlement du PLUIh ne permet pas d'installer l'antenne à l'emplacement prévu pour le motif suivant « secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons-environnementales, de risques, d'intérêt général (R151-32 2°) ». Une nouvelle demande d'urbanisme a donc été déposée par la société CELLNEX avec un retrait de 15m des bords de la rigole afin de répondre aux prescriptions du PLUIh. Au niveau planning l'installation de la plate-forme est prévu semaine 47 – Voir avec l'entreprise pour poser un filet anti-ballons.

Projet sentiers Nature :

Une réunion s'est déroulée le 13 septembre avec Mme Baes chargée des sentiers au département et M. Thauvin chargé de l'entretien du canal afin d'échanger sur les projets d'aménagement de sentiers pédestres, suivi d'une autre réunion à l'échelle de la 3CFG qui reprenait la présentation faite en amont par madame BAES. Un top 14 et top 45 des sentiers du département ont été définis, dont un se situant sur Grignon. Pour le top 45 une enveloppe financière de 4000 € par sentier serait prévu. Elle sera versée à la 3CFG. La prochaine réunion est prévue le 3 novembre à la mairie avec la 3CFG et le Département. Un financement de notre projet « sentiers Nature » par le département semble improbable. D'autres recherches de financements sont en cours.

Octobre rose :

La randonnée organisée par les 3 communes Coudroy – Châtenoy et Vieilles-Maisons à l'occasion d'Octobre Rose a attiré environ 130 personnes. Cette marche a permis de récolter 867 euros pour l'association giennoise « Les Roses de Jeanne ». Un bel article de presse sur la décoration du bourg est paru dans la république du centre.

Prochain bulletin municipal :

La thématique retenue pour le bulletin est « l'école d'hier à aujourd'hui ».

Une réunion est prévue le 13/11 avec toutes les associations

Vœux du maire :

Date actée au vendredi 12 janvier 2024. L'accueil des nouveaux arrivants se fera aux vœux du maire.

Commémoration de l'armistice de 1918 :

Rassemblement devant le monument aux morts le 11 novembre à 10h30 suivi d'un rafraichissement

Tri sélectif :

Etude de devis pour pose d'un grillage autour des bacs pour éviter que les plastiques s'envolent

Présentation du rapport des syndicats des eaux :

L'élue Pascal FONTAINE a fait une rapide présentation du rapport sur l'eau.

Il y a 336 abonnés sur la commune avec une consommation moyenne de 126 m3 par foyer.

Il est constaté 10% de pertes sur le réseau – Le rendement du réseau est à 85,9 % –

Une augmentation tarifaire de l'eau de 5,3% est enregistrée soit 1,83 euros TTC/m3.

Elections CMJ :

Le 19 octobre 2023 se tiendront les élections du CMJ.

11 jeunes doivent être élus. Il y a 3 nouvelles candidatures, 1 élu démissionnaire et 1 élu arrivant en fin de mandat ne souhaitant pas se représenter.

Fin de la séance à 22h15

Prochain conseil le 17/11/2023